

**Communiqué de presse**

*Vouvry, le 12 juin 2017*

**Construction d'une petite hydraulique et modernisation de la centrale historique : Vouvry développe sa production renouvelable**

**Deux chantiers seront prochainement initiés entre Vouvry et le lac de Taney. Le premier porte sur la modernisation de la centrale hydroélectrique de Vouvry et le second sur la construction d'une nouvelle petite centrale hydraulique sur le Fossau. Menés en synergie par Bas-Valais Energie SA et la société Energie Renouvelable Vouvry SA, ces projets permettront d'augmenter la production d'électricité renouvelable de la commune pour répondre aux besoins de 3'500 ménages.**

« Le premier coup de pioche viendra récompenser près de deux ans et demi d'études » se réjouit Reynold Rinaldi, Président de la Commune de Vouvry, évoquant le prochain lancement des travaux de construction de la conduite de la future petite centrale hydraulique du Fossau. « Une réalisation qui s'inscrit dans la volonté de Vouvry de diminuer sa consommation en énergies fossiles et d'obtenir le label Cité de l'énergie » poursuit-il.

La prise d'eau de cette nouvelle installation se situera en contrebas du hameau du Flon tandis que sa conduite forcée de 2'480 m permettra d'exploiter une chute de 490 m. L'eau rejoindra la centrale hydraulique existante où seront installés la turbine et l'alternateur de la petite centrale du Fossau. Celle-ci produira de l'ordre de 5.8 millions de kilowattheures (kWh), soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 1'600 ménages.

La petite centrale du Fossau représente un investissement de CHF 8 millions consenti par la société Energie Renouvelable Vouvry SA (ERV SA) dont les actionnaires sont Emerging Power Developers (51%), Romande Energie (35%) et la commune de Vouvry (14%).

**Renouveau d'une centrale centenaire**

« Lors de sa mise en service en 1902, la centrale de Vouvry faisait œuvre de pionnière en exploitant la plus haute chute du monde, soit 916 m. Aujourd'hui, nous voulons assurer sa pérennité en renouvelant une partie de ses installations» souligne Guillaume Gros, responsable du service de gestion du patrimoine de production de Romande Energie, mandaté par Bas-Valais Energie SA pour gérer le projet.

La centrale de Vouvry turbine les eaux du lac de Taney qui rejoignent ensuite le torrent du Fossau, qui s'écoule à proximité. La conduite forcée actuelle n'offrant plus des garanties d'étanchéité optimales, une nouvelle conduite, d'une longueur de 3'700 mètres, va être construite sur un nouveau tracé. L'aménagement existant pourra donc continuer à produire de l'électricité durant toute la durée des travaux. Grâce à l'augmentation de la hauteur de la chute offerte par le tracé retenu, la capacité de production de la centrale sera portée de 6.4 à 6.9 millions de kWh par an, correspondant aux besoins en électricité de plus de 1'900 ménages.

Des adaptations sont également prévues au sein de la centrale de Vouvry, de façon à intégrer la nouvelle conduite forcée, à accueillir la petite centrale du Fossau ainsi qu'à opérer le renouvellement des installations moyenne tension du poste électrique qui y est installé. L'investissement consenti par Bas-Valais Energie est de l'ordre de CHF 12 millions.

## D'importantes synergies

Le choix d'un nouveau tracé pour la conduite alimentant la centrale de Vouvry permettra de bénéficier d'importantes synergies avec le projet de petite centrale du Fossau. En effet, la conduite de cette dernière utilisera le même tracé que la partie aval de la nouvelle conduite de la centrale de Vouvry permettant de limiter l'impact sur l'environnement, d'assurer une gestion coordonnée des travaux et de réaliser des économies significatives. Par ailleurs, pour limiter l'impact des ouvrages sur le paysage, les nouvelles conduites forcées seront entièrement enterrées.

La mise en service des nouvelles installations est prévue à l'automne 2018. Elles bénéficieront toutes deux de la rétribution à prix coûtant (RPC), programme d'encouragement de la production renouvelable de la Confédération.

---

## Notes à la rédaction

- En Annexe :
  - Plan d'implantation des conduites forcées – copyright Romande Energie
  - Photo historique, montage de la 3<sup>ème</sup> conduite en 1912 – copyright Romande Energie

---

## Contacts

### Bas-Valais Energie SA

**Karin Devalte**

Responsable de la communication

Tél. fixe : 021 802 95 67

Mobile : 079 386 47 67

Courriel : [karin.devalte@romande-energie.ch](mailto:karin.devalte@romande-energie.ch)

### Energie renouvelable Vouvry SA

**Reynold Rinaldi**

Président de la Commune de Vouvry

Tél. fixe : 024 482 12 12

Courriel : [president@vouvry.ch](mailto:president@vouvry.ch)

---